

SYNDICAT DE BASSIN DE L'OUDON SUD

LES ANGUILLES DU BASSIN VERSANT DE L'OUDON

Depuis plusieurs années le Syndicat met en œuvre des programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau qui visent notamment à protéger les populations de poisson. Ces actions concernent en particulier l'Anguille.

En effet, bien connue pour ses qualités gustatives, l'Anguille est désormais considérée comme une espèce menacée. Les populations de ce poisson migrateur ne cessent de décliner depuis une quinzaine d'année en Europe et en particulier sur le bassin de l'Oudon.

Une voyageuse au long cours

L'Anguille européenne (*Anguilla Anguilla*) partage sa vie entre océan et rivières. Ainsi, contrairement aux autres poissons migrateurs, l'Anguille se reproduit en milieu marin et

colonise les eaux douces. Elle pond ses œufs dans la mer des Sargasses, à environ 6 000 km du bassin de l'Oudon, au sud-ouest de la Floride. Les larves sont ensuite portées par des courants marins jusqu'à nos côtes.

Puis elles se métamorphosent en civelles dans les estuaires et les zones côtières.

Une faible proportion de ces civelles survit pour devenir anguillettes.

Ces dernières colonisent les bassins versants comme celui de l'Oudon et restent en eau douce durant la phase de croissance qui dure de 3 à 12 ans.

Au terme de sa croissance, l'Anguille se métamorphose une dernière fois pour devenir une « Anguille argentée ».

Il est désormais temps pour elle de descendre les ruisseaux et rivières pour rejoindre son lieu de naissance et se reproduire ...

Les populations d'Anguille sur le déclin

Depuis une quinzaine d'année il y a de moins en moins d'Anguilles dans les rivières du bassin de l'Oudon.

Plusieurs hypothèses tentent d'expliquer le déclin des populations :

- présence d'obstacle à la migration (barrages),
- disparition des zones humides,
- surexploitation par la pêche des stocks de civelles,
- pollution des eaux et des sédiments,
- présence de parasites,
- modification des caractéristiques des cours d'eau (recalibrage).



D. BRUNET © ADAPRA

Comme nous l'avons vu précédemment, le cycle biologique est très long, ce qui rend l'Anguille d'autant plus vulnérable.

L'aménagement de passes à anguilles sur l'Oudon

Même, si ses capacités de reptation lui permettent de grimper sur des parois presque verticales, certains ouvrages demeurent difficilement franchissables par les Anguilles.

C'est pourquoi, le Syndicat a décidé d'aménager des passes à anguilles sur une dizaine de barrages de l'Oudon.

L'objectif est de faciliter la migration de l'Anguille et de contribuer ainsi à sa protection.



En octobre 2007, une première passe à anguilles a été aménagée sur le barrage d'Orveau à Nyoiseau. Il s'agit de « tapis brosse » facilitant la reptation (photo ci-dessus).

Une équipe à votre service :

Pour contacter l'équipe du SBOS : tél. 02 41 92 52 84

e-mail : sbos@wanadoo.fr

Pour en savoir plus :

www.anguille-loire.com